

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 13

**Artikel:** En attendant  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216319>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rue, sur la place, ils ont apporté les meilleurs d'entre les rouges ou leurs bleus. Ils ont essayé la pointe contre leurs dents bien serrées, ils ont « ausculté » ce brave petit œuf, ils l'ont interrogé de mille manières et, enfin, prononcé le jugement qui le classe parmi les tout bons, les bons ou les passables. Alors, d'un œil encourageant, ils provoquent un voisin :

— Tu « croques » ?

Et la partie s'engage, chacun usant de ruses de peaux-rouges pour éviter la brisure. Celui-ci livrant à peine, au coup de l'adversaire, une place grosse comme une pièce de un centime. Celui-là s'efforçant à frapper par un petit coup sec, net, qui étoile aussitôt d'une cassure fantastique l'œuf du camarade. C'est captivant. On se groupe autour des « croqueurs » et on s'émerveille aux victoires d'un rouge, d'un bleu ou d'un violet.

Oui, c'est bien plus amusant que les œufs en chocolat et les lapins en carton. Et puis, les œufs de poule, les œufs vaincus, les œufs hors de combat ont encore une utilité incontestable, ils peuvent s'accorder en salade, et les mamans ne dédaignent pas d'accueillir ce butin, moins trompeur à l'estomac que les œufs fantastiques de la confiserie. C. P. V.

*En attendant.* — Un peintre, attendant un ami au café, s'amusait à croquer un bambin assis à la table voisine en compagnie de son père.

— Tu m'attendais ? fait, en arrivant, l'ami du peintre.

— Je te crois. Voilà plus d'un quart d'heure que je « croque le marmot ».

*A une goutte près.* — M. C..., qui est atteint de la goutte, doit aller rejoindre sa famille aux bains de mer. Avant de partir, il demande à son médecin s'il verrait un inconvénient à ce qu'il prit quelques bains de mer.

— Que voulez-vous, répond l'Esculape, que fasse une « goutte » de plus ou de moins dans l'Océan ?

#### LE LANDSTURM

(1888)

Un ami du Conteureur veut bien nous communiquer la chanson que voici. Elle a pour auteur M. Ed. Payot, directeur des mines et salines de Bex et date de 1888, date à laquelle a été institué, en Suisse, le landsturm. On sait qu'alors furent incorporés dans ce corps, outre les citoyens qui avaient terminé leur service dans la landwehr, ceux qui n'avaient pas été enrôlés sous les drapeaux, pour autant qu'ils ne fussent pas infirmes. Dès lors, le landsturm, qui, ainsi composé, n'était qu'une grotesque mascarade, a été très heureusement transformé.

Cette chanson se chante sur l'air du *Gros Vigneron de Bourgogne*. Nous la reproduisons à l'intention des vieux landsturmiens.

\* \* \*

Entendez-vous, ô mes amis,  
Au loin, cette rumeur guerrière,  
Qui soulève notre pays,  
Du château jusqu'à la chaumièrre ?  
C'est qu'on célèbre en ce beau jour,  
Du vieux Landsturm le premier jour.  
Chantons donc en chœur  
Tous en son honneur :

Landsturm (bis) salus cantorum nostrorum  
C'est le salut de nos cantons,  
Honneur à ces vieux bataillons,  
C'est le salut de nos cantons. (bis)

Papas et jeunes grand-papas,  
Qu'avez encor fort bonne mine,  
Arrivez tous, marchez au pas,  
Avec la vieille carabine.  
Vous montrerez à l'ennemi  
Que le Suisse n'a pas vieilli.  
Et qu'au champ d'honneur  
Il répète en chœur : (Refrain.)

Venez aussi, jeunes garçons,  
Aux moustaches embryonnaires,  
Lauréats de toutes façons  
Des derniers cours complémentaires.

En attendant le régiment,  
Au landsturm arrivez gaîment  
Et chantez en chœur,  
Tous en son honneur : (Refrain.)

Vous, qu'un thorax insuffisant  
Fit exempter de la milice  
Et qui ne faites qu'en payant  
Du soldat l'exercice,  
Bravant remèdes, médecins,  
Devenez de beaux fantassins.  
Fils du receveur,  
Répétez en chœur : (Refrain.)

Admirez donc le beau pochard  
Que l'on vous donne pour coiffure,  
Chaudie capote et fier brassard;  
Que vous aurez belle tourneure  
Avec vos crânes dénudés,  
Vos nez richement culottés.  
C'est, parole d'honneur,  
Vrai bouquet de fleurs. (Refrain.)

Voyez aussi ces braves gens  
S'élancer à la baionnette,  
Quoique, morbleu ! plus compétents  
Dans les combats à la fourchette.  
Pour remplir ces jolis bedons,  
Fourriers, chargez bien vos caissons :  
Jamais ventre creux  
Ne fit vaillant preux. (Refrain.)

Que j'aime à voir ces bons amis  
Trinquer gaîment à la cantine,  
Chanter les refrains de jadis :  
L'amour, le vin, la carabine.  
Et, pour compléter le décor,  
Nomment Bacchus sergent-major.  
Tous, en titubant,  
Rentrer en chantant : (Refrain.)

Puis, arrivé dans ta maison,  
Beau soldat à l'humour guerrière,  
Tu recevras un fier savon  
De ta vaillante ménagère :  
« A la paille, ce vieux troupier  
Qui réveille tout le quartier ;  
Tu diras demain  
Ton fameux refrain. » (Refrain.)

Ed. PAYOT.

Un grand gamin de 12 ans indigne le pasteur pendant le catéchisme. Il rit, s'amuse, distrait ses camarades.

*Le pasteur :* Charles, je vais vous renvoyer, vous êtes en mauvais exemple pour tous. D'ailleurs, vous ne savez pas répondre, même à la plus élémentaire des questions. Voyons, sauriez-vous me dire combien il y a de Dieu ?

Un autre polisson souffle : Dis-y qu'il y en a deux.

*Charles :* Il y en a deux !

Le pasteur, indigné, le renvoie.

Alors, le gamin raconte l'incident à son père.

*Le père :* Alors, tu ne sais pas qu'il n'y a qu'un seul Dieu ?

*Charles :* Oh ! oui, puisqu'il n'était pas content avec deux, il ne se serait pas contenté d'un seul !

W. R.

#### DAVEL AU THÉÂTRE

**D**u Muse nous donnera donc la semaine prochaine, au Grand Théâtre, avec une mise en scène grandiose, décors nouveaux admirablement brossés par les artistes lausannois René Almand et Fortuné Bovard, costumes rigoureusement conformes à la tradition historique, nombreuse figuration, chœurs, etc., etc., le drame historique et romantique de Hurt-Binet et Gaullier : *Le Major Davel*. Ce sera un spectacle patriotique et impressionnant.

Cette pièce a été créée à Lausanne, à l'ancien théâtre de Martheray — maison de la chapelle — sous la direction de MM. J. Ernest et Sardon. La première eut lieu le jeudi 18 novembre 1852. La pièce a été redonnée depuis au théâtre actuel, sous la direction de M. Vaslin. L'excellent artiste Vallette, très aimé à Lausanne, créa le rôle de Davel. Lors de la reprise, au théâtre actuel, ce fut M. Vaslin qui in-

carna le personnage du martyr vaudois. Les deux fois le succès fut très grand. Il ne le sera certainement pas moins cette fois-ci, d'autant, nous l'avons dit, que la pièce sera montée avec un grand luxe et admirablement interprétée par les Muséens.



L'arrestation de Davel à Lausanne

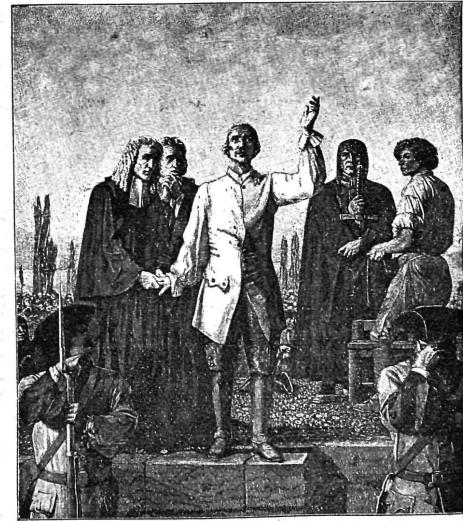
En 1898, lors du Centenaire de l'émancipation vaudoise, fut représentée au Théâtre une autre pièce ayant aussi pour héros principal le promoteur de notre indépendance. C'était un poème dramatique de Virgile Rossel. Il eut, lui aussi, un très grand et très juste succès. A cette occasion, le Comité d'organisation de ces représentations avait publié une notice qui contenait entre autres un article fort intéressant de M. L. Bron, de Genève, sur le costume, les uniformes et les armes au temps de Davel. En voici quelques extraits :

\* \* \*

En 1723, le fameux trio (le justaucorps, la veste à manches et les culottes) régnait en maître sur toute l'Europe. L'origine du justaucorps est la hongrelle, telle qu'on la portait vers 1750. Ce vêtement tombait droit derrière, sans plis. Il subit dès lors quelques modifications successives. Vers 1757, les plis sont reculés en arrière des hanches; le justaucorps est plus échancre sur le devant et plus court.

L'usage de retrousser les *pans*, pour la marche, s'introduit d'abord en Allemagne, chez les soldats du grand Frédéric.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, la *veste* était presque aussi longue que le justaucorps. En 1812, elle devient le gilet.



L'exécution du Major Davel à Vidy, près de Lausanne  
d'après le tableau du peintre Ch. Gleyre.

La *culotte* est bouffante jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, puis devient ajustée et n'a plus varié.

Du temps de Davel le soldat s'habillait, s'armait et s'équipait à ses frais. De là, un manque assez général d'uniformité. En 1707, première ordonnance régulière : elle prescrit un *justaucorps* gris de fer ou gris foncé avec grands parements rouges, chapeau large bordé de blanc, cravate noire. Cet uniforme est aussi recommandé aux Vaudois.